

200 berges !

Fantaisie théâtrale et musicale le long du canal de Nantes à Brest et du Blavet

par la Compagnie Casus Délires



Ce spectacle a été commandité par le collectif regroupant l'association CANAUX de BRETAGNE, les pays touristiques traversés par le canal de Nantes à Brest et le Blavet, et le SMATAH. Avec le soutien de la Région Bretagne et de l'Europe (programme Leader).

Présentation du spectacle

Au cours du printemps et de l'été 2011 et 2012, 30 représentations ont déjà été données sur 17 sites, le long du canal de Nantes à Brest pour fêter dignement le bicentenaire de ce chemin d'eau.



L'histoire, la vie du canal... tout en humour et poésie !

Menée par 3 comédiens, un pianiste/accordéoniste et un sonorisateur, ce spectacle en plein air a partout recueilli l'unanimité du public : on s'amuse, on apprend, on découvre...

D'ailleurs, son côté « pédagogique » permet de coupler une représentation en journée pour les centres de loisirs et le soir pour un public plus familial.

Vous trouverez plus bas quelques informations pratiques, les conditions techniques et financières pour l'accueil de ce spectacle ainsi qu'une revue de presse.

Nous vous invitons à visionner le diaporama tout en musique sur notre site internet : www.casusdelires.com

L'histoire

"Le Chenal d'Orgueil", vous voyez ?

Mais si ! "Le Chenal d'Orgueil", c'est cette petite auberge amarrée au canal... On n'y vient pas, on y embarque !

A bord, tout un équipage. Il y a La Balise qui fredonne. Aussi Monsieur Peak qui raisonne. Et puis surtout Lili qui patronne...

Lili, pour tout le monde c'est la Marquise...

Pour tout le monde, Monsieur Peak, c'est le Duc-d'Albe.

La Balise, ben... c'est la Balise. Pour tout le monde.

La journée qui commence s'annonce comme les autres... paisible et tranquille comme les eaux du canal en voyage immobile.

Pourtant, aujourd'hui, de Nantes à Brest, de Brest à Nantes, le courant charrie une eau bien trouble... La rumeur se propage sur toutes les ondes...

A vendre !

A vendre ? Le canal ?

A vendre ! A prix coûtant !

A son âge ? Impossible !

Et pourtant...

D'un coup, au "Chenal d'Orgueil" c'est l'affluence des grands jours ! Belle lurette qu'il n' y avait pas eu autant de chalands à passer. Pas des chalands de type automoteur, non ! Plutôt du genre aux promoteurs...Des investisseurs, des collectionneurs, des spéculateurs, des boursicoteurs... En un mot, des naufrageurs !

Alors en attendant le commissaire priseur, à l'auberge, les mutins se préparent ! Et pour mettre fin à cette comédie, La Marquise, le Duc et la Balise vont jouer la leur.

Toutes les voix du canal sont convoquées... Sur scène ça débarque à fond de cale : des mariners plein d'histoires aux randonneurs plein d'espoir, bientôt c'est le raz-de-marée... L'auberge et ses occupants sont emportés, transportés en théâtre et en musique pour une odyssée fantastique au cours du canal et de ses 200 berges....



L'équipe artistique

Stéphane ADAM

Comédien et auteur du texte, codirecteur artistique de la Compagnie

A 15 ans, il intègre le Théâtre de l'Isthme à Granville (50), une troupe de comédiens amateurs et part suivre une formation aux arts dramatiques au cours Florent, Paris 19ème. Arrivé dans le Pays de Redon il met en place de nombreux ateliers de théâtre et participe à la création, à l'animation et la mise en scène de plusieurs troupes de théâtre. Dans le même temps, il intègre la troupe d'improvisation de La Mouette à Redon. En 2003 il participe à la création de « Casus Délires » et depuis, travaille sur tous ses projets artistiques comme auteur, comédien ou metteur en scène.



Johann SAUVAGE

Comédien et régisseur, codirecteur artistique de la Compagnie

Il démarre dans le spectacle vivant comme organisateur et régisseur avant de passer sur scène en 1997 à son arrivée à Redon. C'est à cette époque qu'il démarre la pratique théâtrale avec La Mouette (improvisations et rue), puis va se former avec la compagnie Jo Bithume : mime, clown, masque, théâtre... En 2003, il participe à la fondation de la Compagnie Casus Délires et travaille depuis sur tous ses projets artistiques comme comédien et metteur en scène. Il a joué avec la compagnie de danse Pied en Sol, avec Lever le Rideau et avec Drolatic Industry.



Mechtilde KERYHUEL

Comédienne

Après des passages dans diverses compagnies de théâtre à Nantes ou à Marseille (Commedia dell'Arte), elle se forme en 2001 auprès de Luc Faugère (Atelier Temps d'M) : contes, clown, bouffon, manipulation d'objet, masque, texte. Elle crée sa propre compagnie, avant de déménager sur Rennes en 2006 pour jouer 3 ans dans L'Augmentation de Georges Perec. Elle se met alors au chant, donne des ateliers pour enfants atteints d'autisme, met en scène plusieurs spectacles notamment pour « Banc Public ».



Wenceslas HERVIEUX

Musicien, chanteur

Le répertoire traditionnel de Wenceslas, sa voix, sa connaissance de la musique bretonne et sa capacité à improviser en ont fait le partenaire idéal pour le projet « 200 Berges ».

Il étudie le piano dès l'âge de 4 ans. 10 ans plus tard, il monte des groupes pour jouer dans les bistrotts, les festou-noz, les églises. Il obtient une maîtrise de musique en 1998 à Rennes. Il se met à l'accordéon touches piano en 1994, et intègre Topolovo. Wenceslas dirige actuellement le Savaty Orkestar, "l'orchestre des mariages et des enterrements du Pays de Redon".



Informations pratiques

- Spectacle tout public à partir de 7 ans.
- Spectacle de plein air, diurne, de préférence à proximité du canal.
- Les conditions techniques (sonorisation, etc.) permettent une capacité d'accueil d'environ

200 spectateurs

- Durée approximative : 50 minutes

Conditions techniques et accueil

- Le spectacle est très autonome, nécessite un espace de jeu plat de 8 m d'ouverture, 5 m de profondeur.
- Arrivée d'un circuit électrique en pied de scène : 16 A monophasé pour le son
- Un espace fermant à clefs à proximité de la scène pouvant servir de loges.
- Quelques rafraîchissements et petit en cas seront les bienvenus - 5 bouteilles d'eau.
- La compagnie a besoin d'être en contact avec un référent technique ayant une parfaite connaissance des lieux et infrastructures techniques de la commune d'accueil. Cette personne sera contactée dès les premiers repérages, sera en lien avec l'organisateur pour la partie concernant l'accueil du public, et en relation avec le régisseur technique de la compagnie pour la partie scénique. Cette personne devra être disponible le jour de la représentation, en début de matinée avant le début de l'installation et à chaque représentation.
- Attention, l'organisation de l'accueil du public est sous la responsabilité de la commune d'accueil (parking, signalétique, chaises, bancs, etc...). La compagnie Casus Délires n'intervient pas à ce niveau, mais pourra jouer le rôle de conseiller au vu des représentations précédentes.

Conditions financières

- Contrat de cession : 1718 € + frais de déplacement (0,50 € / km / 2 véhicules avec remorques / au départ de Redon).
- Possibilité de réduction pour deux représentations sur deux jours consécutifs, sur le même site ou sur deux communes voisines.
- Séance « centre de loisirs » : offerte si représentation le même jour sur le même site.
- repas midi et soir de la représentation pour 5 personnes
- Hébergement : selon la distance et les horaires des représentations

Pour des représentations nocturnes, un système d'éclairage et la présence d'un technicien est nécessaire. Merci de nous contacter pour ajustement de la fiche technique et des conditions financières.

Présentation de la compagnie

Compagnie Redonnaise de théâtre de rue et de salle, création de spectacles sur mesure...

Basée à Redon (35), au croisement de la Bretagne et des Pays de la Loire, au carrefour de l'Ille et Vilaine, du Morbihan et de la Loire Atlantique...

La compagnie **Casus Délires** a vu le jour en février 2003 et a pour vocation de créer des spectacles qui conjuguent artistique, social et éducatif.

Depuis sa création la compagnie a toujours été motivée par un théâtre ouvert et accessible, où l'humour tient une place centrale.

Un théâtre qui se veut « facilitateur » en allant vers le public et dont la forme permet à chacun de prendre de la distance et d'appréhender le monde différemment.

Un théâtre qui se veut original, qui aime s'installer et s'exprimer dans des circonstances et des lieux inhabituels. Aujourd'hui, l'ensemble des projets de la compagnie se retrouvent autour de 3 grands axes :

- **Les créations à l'initiative de la compagnie**
- **Les créations sur commande**
- **Les projets de territoire**

Contacts

Compagnie Casus Délires

13 rue Franklin – 35600 REDON

www.casusdelires.com

Contact spectacle

Laurence Huraut, chargée de diffusion

02 56 50 10 72 - diffusion@casusdelires.com

Direction Artistique

Johann SAUVAGE – johann.sauvage@casusdelires.com

Stéphane ADAM – stephane.adam@casusdelires.com

Direction technique

Johann SAUVAGE – 02 99 72 75 19 / 06 63 20 36 75

Gildas CHÂTELIER – 06 76 44 59 01

Administration

Catherine VADUREAU – Les Gesticulateurs – –

02 30 96 12 23 - administration@casusdelires.com

Ouest-France / Bretagne / Vannes / Malestroit / Archives du dimanche 08-05-2011

Ils dévoilent l'histoire du canal de Nantes à Brest - Malestroit

dimanche 08 mai 2011



Vendredi dernier, le public a afflué vers la Digue à Malestroit, pour découvrir l'histoire du canal de Nantes à Brest. Ce canal est une destination touristique d'exception en Bretagne intérieure. Il a une longue histoire, souvent méconnue. L'association Canaux de Bretagne, associée aux pays touristiques concernés par le canal de Nantes à Brest et le Blavet, souhaitait retracer l'histoire de cette voie d'eau de 360 km et de ses 236 écluses. Pour cela, elle a commandé une pièce de théâtre à la compagnie Casus Délires.

« Nous évoquons, en un peu plus d'une heure, toute l'épopée de la construction du canal, l'histoire des bagnards qui l'ont réalisé, la vie des mariniers, l'industrialisation qui a suivi, expliquent les six artistes de la compagnie Casus Délires, en escale à la Digue, à Malestroit. Nous présentons ce spectacle chaque week-end, depuis le 15 avril, et jusqu'au 9 juillet ».

Pour jouer ses vingt-quatre représentations, la troupe a abandonné l'idée de la scène sur la péniche et le décor a été dressé sur la terre ferme. **« Mais qu'importe, le spectateur peut s'imaginer qu'il est ailleurs, pendant cette longue odyssee fantastique et délirante, tout au long du canal et de ses 200 berges »**, affirment les comédiens.

LANGUIDIC

200 Berges. Une centaine de spectateurs vendredi

5 juin 2011

Dans le cadre d'une mise en valeur canal de Nantes à Brest, 200 Berges vogue depuis le 15 avril, longeant le canal depuis Blain jusqu'à Châteaulin. Vendredi soir, la compagnie Casus Délires a produit sa fantaisie théâtrale et musicale, à Pont-Augan, face à une centaine de spectateurs, ravis de cette prestation de plein air très divertissante, dans un cadre éminent. Elle remettait le couvert hier soir, assurant deux dates par commune de passage. Après avoir planté le décor à l'Auberge du Chenal d'Orgueil, la troupe a passé en revue l'histoire du canal et sa géographie sur un ton décalé, l'humour étant de rigueur. Les acteurs ont également pimenté la distraction en «pêchant» quelques spectateurs, leur administrant un rôle figuratif amusant. •

Ils ont évoqué la vie des bateliers, les chevaux de halage, l'éclusière etc. alternant mises en scène étonnantes, chants et poésies. Le tout sur fond musical assuré par Gurvan au clavier et à l'accordéon.



Historique complet

La troupe a présenté un historique complet: de l'achèvement du canal en 1842 à l'arrêt du métier en 1977, ponctué entre autres par l'arrivée du train et des véhicules à moteurs dans les années 50. Puis, ayant bien imagé la continuité de la vie autour du canal, entre pêcheurs, promeneurs et autres passionnés, la pièce s'est conclue sur de belles phrases décrivant l'ambiance que procurent ces berges aujourd'hui. «Le canal, une oeuvre inutile et indispensable, celle de relier les hommes les uns aux autres et aussi à eux-mêmes».

L'histoire du canal de Nantes à Brest racontée



La compagnie Casus Délires a donné deux représentations, vendredi 13 et samedi 14 mai au quai fluvial qui a réuni plus de deux cents personnes.

La compagnie Casus Délires a créé un spectacle itinérant sur le canal de Nantes à Brest et le Blavet. Installée à Redon, elle parcourt le canal où, chaque vendredi et samedi, les comédiens se produisent en racontant toute la vie du canal, sa construction, la partie historique, la vie des marinières... « Nous sommes dans la petite et grande histoire », note Johann Sauvage, comédien. Sur le plateau, les comédiens reviennent sur l'industrialisation du canal, l'ingénierie des 237 écluses que constituent celui-

ci construit en 1811, pose de la première pierre. « Drôle, farfelu, les comédiens font participer le public au cours de la soirée », explique un spectateur revenu pour la seconde fois, samedi 14 mai, au quai fluvial où la veille elle a fait connaissance avec le spectacle. « Le canal indispensable qui relie les hommes entre eux, mais aussi à eux-mêmes », conclut Stéphane Adam, auteur de la pièce 200 berges à la fin du spectacle.

CANAL DE NANTES À BREST. UN HÔTE DE MARQUE À CHÂTEAULIN POUR LE BICENTENAIRE

La dernière représentation de « 200 berges ! », fantaisie théâtrale itinérante



proposée dans le cadre des festivités entourant le bicentenaire du canal, a été jouée samedi, à Châteaulin. Pour l'occasion, les comédiens de la troupe Casus délires, de Redon (35), se sont produits devant un parterre de choix. Jean-Yves Le Drian, le président de la Région, qui a subventionné le projet, avait fait le déplacement. L'élu s'est visiblement laissé porter avec plaisir par l'humour et le jeu des acteurs, au fil des 200 ans d'histoire. Partie de Blain (44), le 15 avril, la pièce, soutenue également par l'association Canaux de Bretagne, a été jouée une vingtaine de fois, sur les rives du canal, devant une moyenne de cent spectateurs par soirée. (Photo Gwenaëlle Le Ny)